

Visites citoyennes en mairie

DESTINÉES À TOUTES LES CLASSES DE CM2 DU HAVRE
S'INSCRIVANT DANS UN "PARCOURS CITOYEN"

Présentation du dispositif

À destination des enseignants

Septembre 2024

Présentation des visites citoyennes

 1 h 20

Les visites citoyennes en mairie sont mises en place pour accompagner les élèves dans leur parcours citoyen, et tout particulièrement pour les aider à comprendre le lien qui existe entre la mairie et leur vie quotidienne.

Les objectifs pédagogiques

- ✓ Rencontrer et échanger avec un élu en salle du conseil municipal
- ✓ Comprendre la notion de service public, dans la ville et dans chaque quartier
- ✓ Rappeler les valeurs de la République et de la démocratie
- ✓ Accompagner les enfants à devenir citoyen

L'organisation

Les visites se déroulent les mardis et jeudis, sur le temps scolaire, le matin ou l'après-midi, en fonction des disponibilités de chacun. Elles sont destinées aux classes de CM2 des écoles publiques et privées du Havre (une seule classe par rencontre).

Inscription

L'inscription s'effectue par le conseiller pédagogique de votre circonscription. Il nous fournit fin septembre les informations nécessaires : adresse mail académique, quartier, date et horaire choisis. La chargée de projet citoyenneté de la ville du Havre vous enverra une confirmation par mail.

La préparation des visites citoyennes par l'enseignant

Dès confirmation de votre venue, vous recevrez par mail des supports pédagogiques pour vous permettre de préparer la visite en amont avec vos élèves :

- ✓ Un dossier « **images** » contenant des photos, schémas, illustrations... pouvant être projetés en classe.
- ✓ Un dossier « **pédagogique** », destiné aux enseignants. Il vient en appui du dossier « Images ». Vous y trouverez des informations pour argumenter votre présentation auprès de vos élèves.

Thématiques abordées : Le Havre ma commune, le conseil municipal, le maire, le budget, les compétences de la commune...

Ces documents pourront aussi vous permettre de revenir plus tard en classe sur les points abordés lors de votre visite citoyenne.

PRÉREQUIS à votre visite citoyenne

« Concevoir en classe une délibération »

Cette année, un jeu de rôle avec les élèves est proposé, autour du vote d'une délibération initialement travaillée en classe.

Cette délibération est prétexte à l'exercice d'un vote démocratique en salle du conseil municipal, pour clôturer votre visite citoyenne en mairie.

Le sujet de la délibération est libre, idéalement orienté sur la vie du citoyen scolaire et les compétences de la commune.

La description du prérequis vous sera envoyée par votre Conseiller Pédagogique de Circonscription. Le sujet de délibération devra être préparé en classe avec vos élèves, avant votre visite. Vous pouvez nous contacter si vous le souhaitez afin d'obtenir plus d'information.

Déroulé de la visite citoyenne à la mairie du Havre

 environ 1 h 20

Horaires

Matin	Après-midi	
9 h 30	14 h 30	Accueil et découverte du hall d'honneur
9 h 50	14 h 50	Rencontre avec un élu en salle du conseil municipal
10 h 50	15 h 50	Fin estimée de la visite

Accueil des élèves à l'Hôtel de ville

La chargée de projets citoyenneté accueille votre groupe par l'entrée nord de l'Hôtel de ville (avenue du Général Leclerc), puis vous accompagne dans le hall d'honneur, appelé le « hall François 1^{er} », pour une présentation de 15 min.

Les thèmes abordés sont : la création de la ville du Havre et l'importance de sa situation géographique, les symboles de la République, la découverte de la plaque portant le nom des maires depuis 1790, la plaque commémorative et le devoir de mémoire, le centre-ville reconstruit classé patrimoine mondial de l'Unesco...

Découverte de la salle du conseil municipal et échange avec un élu

Les élèves sont accueillis par l'adjoint au maire ou le conseiller municipal, représentant du maire du Havre. La classe peut s'installer aux places des conseillers municipaux, faisant face à la tribune habituellement composée du maire et de ses adjoints lors d'une séance du conseil municipal.

3 courtes vidéos sont projetées et servent de supports aux questions des enfants.

La rencontre avec l'élu se clôturera par un jeu de rôle autour du vote d'une délibération.



© CT

Jeu de rôle (15 mn)

Le jeu de rôle est lancé à la fin de la visite citoyenne, en salle du conseil municipal.

- 1 enfant joue le rôle du maire (un délégué de classe)
- 5 enfants représentent les adjoints (le 2^e délégué de classe pourrait être l'adjoint qui présente la délibération fictive).
- 5 ou 6 enfants sont conseillers municipaux de l'opposition
- Les autres enfants sont conseillers municipaux de la majorité

Avec l'aide de la chargée de projets citoyenneté et de l'élu, vous invitez les élèves à prendre la parole. Vous les guidez pour :

- ouvrir la séance
- donner la parole à l'enfant qui présente le projet travaillé en classe
- lancer les questions des conseillers municipaux
- passer au vote fictif du projet

La chargée de projets citoyenneté donne le micro aux élèves lors des questions.

L'élu pourra éventuellement vous contacter avant la visite pour obtenir quelques informations (sujet choisi en classe, répartition des rôles...).

*La rédaction de cette délibération est un exercice. Il s'agit bien d'une simulation pour permettre aux enfants de mieux appréhender la notion de projet, de réflexion, de débat, de démocratie et de prise de décision (prérequis réalisé en classe). Les projets soumis à une mise en scène du vote d'une délibération ne sauraient être des projets à réaliser. Cette précision est importante à rappeler pour ne pas susciter d'attente. Il s'agit d'un jeu de rôle et d'une délibération fictive.

Vidéo 1 | Interview du maire du Havre

La première vidéo projetée est une interview d'Édouard PHILIPPE par trois élèves de CM2, tournée dans son bureau à la mairie, pour permettre aux enfants de comprendre le rôle du maire.



© Lou Benoist

Vidéo 2 | Le conseil municipal de la ville du Havre

Cette vidéo permet de comprendre l'organisation d'un conseil municipal.



© A.-B. Brunet

Vidéo 3 | « 24 h avec une famille havraise »

La ville du Havre, c'est 180 métiers exercés et 3 100 agents municipaux chaque jour au service des Havrais.

Cette vidéo propose de suivre une famille de deux enfants tout au long d'une journée et découvrir les services rendus aux habitants.



© Ville du Havre

Questions-réponses

Un temps d'échange est prévu afin que les élèves puissent poser leurs questions.



CONTACT

Catherine THERIEZ
Direction de l'Éducation
catherine.theriez@lehavre.fr
Tél. : 02 35 19 46 46